MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE BLP31-8-87517251®

ISSN : 0762 042 X

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN N° 149 - 4 AOUT 1987

POMME DE TERRE : Progression du Mildiou

POMME DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

MILDIOU -

Depuis la mi-juillet, les conditions climatiques ont été particulièrement favorables au développement du mildiou. Des attaques généralisées sont observées en toutes zones sur les cultures encore en place.

- Parcelles moyennes ou fortement atteintes

Défanez dans les meilleurs délais. Pour éviter la transmission du mildiou aux tubercules, **utilisez un produit cuprique au défanage,** à raison de 5 kg de cuivre métal à chaque passage de défanant.

Le cuivre, sous forme d'oxyde (cuivreux ou tétracuivrique), est utilisable avec tous les défanants, y compris les colorants nitrés.

Le cuivre, sous forme de sulfate de cuivre neige, s'emploie en mélange avec le chlorate de soude ou le Réglone. Il n'est pas toujours compatible avec les colorants nitrés (risques d'irrégularité d'efficacité), effectuez plutôt un traitement séparé.

- Parcelles indemnes ou faiblement atteintes

Maintenez une bonne protection fongicide jusqu'au défanage. Réintervenez dès que le délai de rémanence du précédent traitement a été atteint (7 jours ou 35 millimètres de pluie pour un fongicide de contact ou pénétrant, 10 à 14 jours pour un fongicide systémique). Pour le dernier traitement **utilisez de préférence un produit cuprique.**

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 148 du 21 juillet 1987

P 19

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 160 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.